

LA SEINE AUX MARINS

*Un rassemblement de la fédération
Voile Aviron*



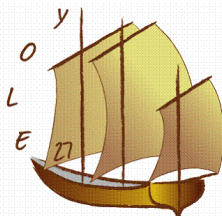
Les 6 et 7 juillet 2013 sur la SEINE

Contacts :

Fédération voile-aviron: voileaviron.org
federation.voileaviron@gmail.com
Emmanuel MAILLY

Yole 27

: yole27@yahoo.fr
Guillaume MASCLET



SYNDICAT MIXTE DE
LA BASE REGIONALE
DE PLEIN AIR ET DE
LOISIRS DE LERY-POSES

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION



Seine - Eure

Fédération
M.A.N.C.H.E. - NORMANDIE



patrimoine fluvio-maritime



SOMMAIRE

SOMMAIRE

La Seine aux marins

L'évènement

Programmes

Samedi 6 juillet

Dimanche 7 juillet

Qui nous sommes

La Fédération Voile-Aviron

La Fédération MANCHE

Association Yole 27

La Base Régionale et de Loisirs de Léry-Poses

Accès au site

Routage vers le centre sportif

Les lieux sur le site

Sur l'évènement

Moyens mise en œuvre

Conditions d'inscription

Fiche d'inscription

Fiche d'embarquement

Annexe aux inscriptions

page 3

page 4

page 5

page 6/7

page 8

page 9

page 10

page 11

page 12

page 13

page 14/15

page 16

page 17

page 18

L'évènement

Ce rassemblement est créé à l'initiative de la Fédération Voile-Aviron afin de proposer et de regrouper des propriétaires d'embarcations mues par des énergies non polluantes.

Le but est de favoriser :

- La découverte au ras de l'eau, des paysages inaccessibles à pied, montrer la biodiversité faunistique et floristique des milieux naturels préservés et sensibiliser le public à la fragilité des milieux humides.
- La découverte de sites insolites et sécurisés pour que les talents et les passions s'expriment et se partagent.
- Un échange d'expériences sur les différents types d'embarcations.
- Le partage des compétences techniques.
- L'entretien des bateaux en bois, pourquoi, comment?...

**Profiter d' un site naturel et en eau calme pour créer une
autre façon de naviguer**

Le samedi 6 juillet

PROGRAMME

9h00/11h00 Accueil des bateaux et de leurs équipages

12h15 Repas et briefing

13h30 Départ pour une balade en Seine

16h00 Halte à Poses, visite du barrage et de la passe à poissons

18h30 Retour au mouillage (sur ancre)

19h15 Pot de l'amitié et repas

21h00 Animations et concert (rock'n'roll pop, folk, blues des années 50 à 70).

23h00 Fin

Programme



————— Randonnée, pour une distance approximative de 12 Km aller-retour

Le dimanche 7 juillet

Programme

Le dimanche est un défi entre embarcations

- **Tire à la corde entre 2 bateaux!!**
- **Regate à la voile**
- **Parcours de godille chronométrés**
- **Course à l'aviron ...**

Toutes ces animations seront évidemment en relation avec la météo du jour et vos envies respectives.

L'idée de cette journée est de créer un moment sympathique et de naviguer autrement, une journée qui permette à ceux qui ont de la route, de pouvoir quitter les activités à leur guise et dans un temps record, la mise à l'eau à 5mn de la zone d'évolution.





La Fédération Voile Aviron

Présentation de la Fédération Voile-Aviron

La Fédération Voile-Aviron est une structure nationale régie par la Loi 1901. Elle a pour objectif de soutenir, mettre en valeur et pérenniser le patrimoine maritime vivant constitué par la flotte grandissante de bateaux voile-aviron.

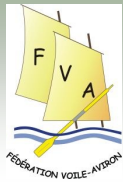
Elle a reçu l'agrément national Jeunesse et Éducation Populaire. (Arrêté Ministériel du 14 Avril 2009).

Issue du Défi Jeunes Marins 2000 initié par la revue ethnologique « Le Chasse Marée », elle a progressivement évolué vers une structure originale qui trouve ses références dans le monde du nautisme, de la formation de la jeunesse, du respect de l'environnement, et de la culture maritime et lacustre.

Elle regroupe en son sein des associations et des particuliers, propriétaires de bateaux traditionnels, désireux de pratiquer une activité nautique directement issue de notre patrimoine maritime, dans un esprit de découverte culturelle, de convivialité et d'ouverture au public le plus large possible.



FVA, qui sommes nous ?



La Fédération Voile Aviron

La pratique voile-aviron

La pratique voile aviron, silencieuse et écologique, répond à une demande croissante de loisir nautique et ouvre de nouveaux horizons vers des plans d'eaux et des sites maritimes ou lacustres qui doivent être protégés.

Elle nécessite la mise en place d'actions d'éducation populaire et de sensibilisation spécifique des équipages, et des jeunes plus particulièrement, au patrimoine culturel maritime et à la défense et mise en valeur écologique des sites de navigation.



Apprendre à connaître l'eau pour mieux la respecter.

La fédération M.A.N.C.H.E

Fédération Maritime des Associations Normandes pour la Culture, l'Histoire et l'Ethnologie.

Depuis sa création en 1992 et sa participation à une première manifestation («Brest 92»), la fédération régionale a rassemblé de multiples actions.

- Participation maritime et terrestre aux rassemblements régionaux, nationaux et internationaux français et étrangers (Caen, Ouistreham, Dives, Honfleur, Cherbourg, Port en Bessin, Le Havre, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux, Le Tréport, Golfe du Morbihan, Brest, Douarnenez, Rouen, Orléans, Bristol, ...);
 - Partenariat et participation dans les manifestations locales et régionales;
 - Echanges avec les fédérations des autres régions françaises (Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, ...);
 - Coédition de CD et de cahier de Chants de marins avec la revue «Le Chasse-Marée»;
 - Sièges au conseil d'administration de l'Association des Amis de la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial;
- Des membres actifs au bilan varié et élogieux :
- Restauration de vieux gréements, construction et gestion de répliques fidèles (bateaux, cabestan, fumoir, ...)
 - Création de musées maritimes et fluviaux;
 - Sauvetage et inventaire d'archives, d'objets (bateaux, calvaires, ...) et de bâtiments, de chants de marins, ...;
 - Organisation de manifestations.





Yole 27

Présentation de l'association yole 27

Elle est le relais local du rassemblement

Yole 27 a pour objet la pratique d'activités sportives, ludiques et touristiques liées à la navigation :

- Organisation, développement, promotion de l'activité voile/aviron en particulier et de tout autre mode de navigation en général
- Gestion de la maintenance et de la restauration de bateaux ; gestion et organisation de manifestations ; participation aux manifestations nationales et internationales
- Permettre à des personnes en situation d'isolement et de précarité, de pratiquer une activité ludique et sportive créant ou recréant ainsi le lien social à moindre coût.
- La formation est naturellement venue se greffer depuis

Organisatrice du premier raid Fécamp Etretat en juin 2009 lors d'ESTIVOILES

Les origines de sa création :

Deux chantiers d'insertion : 2003 – 2004 et 2004 – 2005

La Base Régionale de Loisirs de Léry-Poses a souhaité faire un chantier d'insertion dans le domaine de la voile via la construction de vieux gréements. Ce projet a vu le jour grâce au partenariat financier de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, du Conseil Régional de Haute-Normandie, du Conseil Général de l'Eure, de la Direction Départementale du Travail et de la Formation professionnelle et pour le second chantier des AGEPHIP (pour les personnes handicapées).

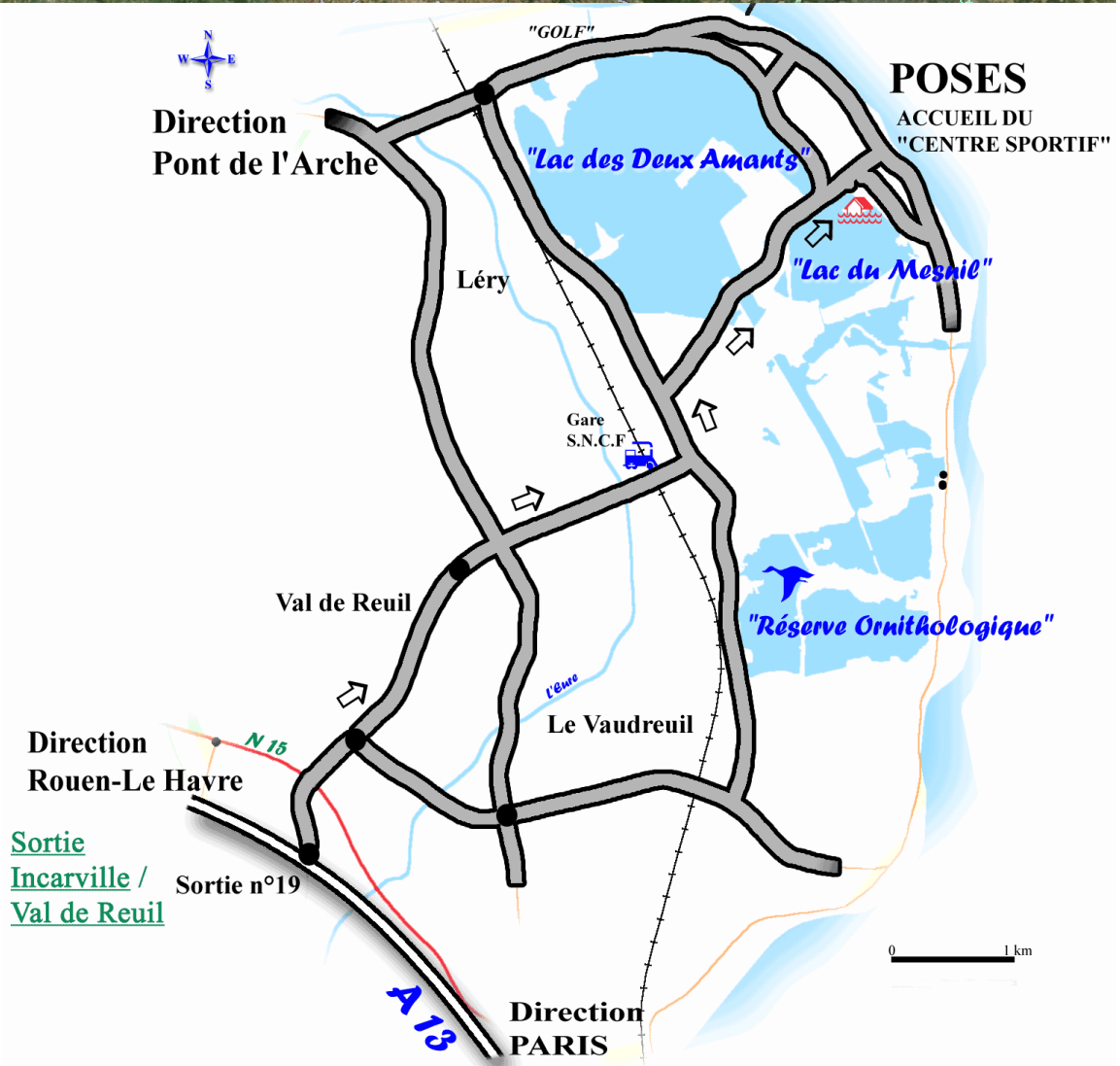
Suite à ces chantiers, l'association « Yole 27 » s'est créée





Accès au site

La Base de Loisirs de Léry-Poses





Routage vers le centre sportif

BASE REGIONALE DE LOISIRS ET DE PLEIN AIR DE LERY-POSES

Lac du Mesnil – Centre Sportif

Rue de Savoie

27 740 POSES

Tél. : 02.32.59.13.13 Fax : 02.32.61.00.97

e-mail : lery.poses@wanadoo.fr

En venant de ROUEN :

↳ Par l'Autoroute A13 Sortie n°20 : Criquebeuf/Elbeuf/Pont de l'Arche
Prendre direction Val de Reuil.
Traverser Pont de l'Arche et Les Damps.
A la sortie de la commune des Damps, prendre à gauche
Direction : Base de Loisirs / secteur « Plage-Golf ».
Passer sous la ligne SNCF, au rond-point prendre à droite
Direction « Lac du Mesnil »
A environ 1 km (après le Centre de Détention), prendre à gauche
Puis laissez-vous guider jusqu'au Centre Sportif (à 1.5 km)

↳ Par la rive droite

Nationale 15, direction : Evreux
Après Igoville, traverser la Seine, puis pont de l'Arche,
prendre direction Les Damps / Val de Reuil.
A la sortie de la commune des Damps, prendre à gauche et
suivre le même itinéraire que celui venant de l'A13.

En venant de PARIS :

Sortie n°19 : Incarville / Val de Reuil
Prendre direction : Val de Reuil (4km), toujours tout droit.
Traverser entièrement Val de Reuil, passer sous la ligne
SNCF puis tourner à gauche, direction : « Lac du Mesnil »
(à 1.5km), puis laissez-vous guider jusqu'au Centre Sportif.

↳ En venant d'EVREUX / LOUVIERS :

Prendre direction : Val de Reuil, puis suivre le même
itinéraire que sus-décrit en Gras.

Agglomérations proches :

- | | |
|------------------------|------------------|
| - Val de Reuil 4 km | - Louviers 12 km |
| - Le Vaudreuil 4 km | - Rouen 25 km |
| - Pont de l'Arche 7 km | - Paris 100 km |



Les lieux sur le site

Mise à l'eau et stockage des remorques, Mouillage et campement



La plage vue de la zone de mouillage



Moyens mis en oeuvre

Conditions d accueil et d'hébergement:

- Campement sur site, a quelque mètres de vos embarcations
- Sanitaires et douches sur place
- Les repas sont fournis par l'organisation

Animations:

- Concert privé le samedi soir (rock'n'roll pop, folk, blues des années 50 à 70)
- Mise à disposition de jeux traditionnels en bois par l'association des 4 jeudis
- Buvette pour les participants (à vos frais !)

Sécurité sur l'eau:

- Bouées de limitation de zone de navigation en amont du barrage
- Zodiac SNSM de Poses (1 plongeur, 1 sauveteur et 1 pilote)
- 3 Bateaux d'encadrement motorisés à 15 cv
- Moyens de communication pour tous: VHF organisation C.72
- Carte plastifiée des parcours en Seine avec horaires à respecter



Moyens mis en oeuvre

Un câble de 10mm immergé à 80 cm portant des bouées Rouges sera installer pour marquer la zone dangereuse au delà de laquelle toute embarcation sera considérée en danger.

La SNSM de Poses sera en charge de la surveillance de cette zone et d'une intervention si nécessaire.

Proximité du barrage



Dossier d'inscription

La Seine aux marins 6 et 7 juillet 2013

Autorité organisatrice

La fédération voile-aviron est l'organisatrice du rassemblement et l'association Yole 27 son support local.

Embarcation et équipement de sécurité

Se conformer au règlement fluvial en vigueur, et à celui de la Fédération Voile-aviron.

Rangement des équipement

Les embarcations seront mouillées sur leur ancre sur le lac du Mesnil ou « beachés » sur la plage (au choix du chef de bord et de la place disponible). Après la dernière activité du samedi, les équipages devront ranger le matériel encombrant dans leur embarcation et ne rien laisser sur les berges. Les remorques seront stationnées sur un parking à proximité du lieu de couchage.

Communication sur l'eau

Toute embarcation doit être équipée d'une radio VHF. Le canal de communication vous sera communiqué sur place.

Réunion des chefs de bord

Elle se tiendra le samedi matin afin d'apporter d'éventuelles modifications au programme actuel, de rappeler les horaires de la journée, les contraintes fluviales et d'assurer la coordination de l'ensemble de la flottille.

Autres responsabilités

La responsabilité de la FVA se limite à assurer l'information et la coordination de la flottille dans le cadre de l'évènement « La Seine aux marins ».

Un membre d'équipage désigné sera l'interlocuteur responsable vis-à-vis de l'organisation.

Ils renoncent de fait à toute réclamation contre l'organisateur, les mandataires et agents ainsi que les assureurs.

Ce dossier d'inscription doit être envoyé au plus tard le 24/ 06/ 2013 au siège de l'association (Yole27 SMB rue de Savoie 27740 Poses).

Dossier d'inscription

Les responsables de l'équipage participent à cette manifestation à leurs risques et périls et sous leur responsabilité à tous les effets. Il appartient à chacun de juger, en fonction de ses connaissances, des équipements dont il dispose, de la force du vent, des prévisions météo, etc. de l'opportunité de prendre ou ne pas prendre le départ.

Les responsables, armateurs ou chefs de bord sont chacun en ce qui les concerne, personnellement responsables de tous les accidents matériels et humains pouvant arriver à eux-mêmes, aux bateaux, ou qu'ils peuvent causer à tout tiers ou à tout bien appartenant à un tiers. Il leur revient de contracter les assurances nécessaires pour couvrir ces risques et responsabilités.

L'absence de fait d'assurance au tiers ne saurait engager la responsabilité de l'organisateur ou de ses partenaires.

Comme condition essentielle de sa participation, le responsable, l'armateur et / ou le propriétaire et leurs assureurs devront retourner à l'association Yole 27 les frais d'inscription de 50 euros (restitués lors de l'accréditation des équipages le 6 juillet), les fiches d'inscription et d'embarquement signées et accompagnées d'une copie du contrat d'assurance couvrant le matériel et la responsabilité civile.

Ils renoncent de fait à toute réclamation contre l'organisateur, les mandataires et agents ainsi que les assureurs. **Ce dossier d'inscription doit être envoyé au plus tard le 24/ 06/ 2013 au siège de l'association (Yole27 SMB rue de Savoie 27740 Poses).**

ADHÉSION

La participation à « La Seine aux marins » entraîne l'acceptation totale et sans réserve de toutes les dispositions de ce dossier. Tout particulièrement en matière de licences FVA (Licence annuelle ou temporaires). Chaque membre embarqué doit savoir nager, et être en possession d'un certificat médical à jour.

SECURITÉ SUR L'EAU

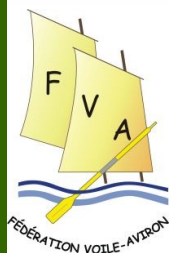
Des copies de cartes fluviales vous seront distribuées à l'inscription.

Des licences journalières seront en vente sur place

De plus, des bateaux accompagnateurs identifiés « organisation » pourront, lors de la sorties en Seine, porter assistance dans la mesure de leurs moyens aux embarcations l'ayant réclamé.

Cependant, l'organisation de la manifestation n'est pas responsable des dommages aux équipements qui peuvent survenir lors de leur présence sur le plan d'eau.

Dossier d'inscription



La Seine aux marins

6 et 7 juillet 2013

FICHE D'INSCRIPTION

Nom de l'association, du propriétaire ou de l'armateur :

Nom du représentant légal :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nom du bateau :

Nom du chef de bord :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Je, soussigné, _____ représentant légal du bateau

Déclare avoir pris connaissance des règles relatives à la manifestation « La Seine aux marins » du 6 et 7 juillet 2013, en accepte tous les termes et confirme notre participation à celle-ci.

j'atteste sur l'honneur la conformité à la réglementation du bateau engagé, de son usage ainsi qu'être en possession des documents exigés par la réglementation. J'atteste également avoir assuré mon bateau.

LeSignature :

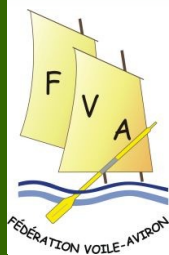
Je joins à cet envoi (cochez les items) :

- Un chèque d'inscription de 50 euros à l'ordre de la FVA qui vous sera rendu dès votre confirmation d'inscription ou encaissé en cas de désistement tardif (le vendredi 28 juin au plus tard).
- La copie du contrat d'assurance couvrant le matériel et la responsabilité civile.
- La liste des équipiers ci jointe.
- La somme de 10 euros X.....personne(s) soit.....euros.

Dossier d'inscription

La Seine aux marins

6 et 7 juillet 2013



FICHE D'EMBARQUEMENT pour la sortie en Seine

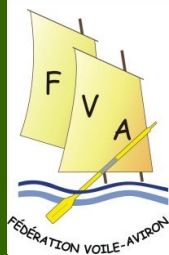
LE :2013 àheure

Nom du bateau				
	NOM	Prénom	N° à prévenir si	N° de LICENCE FVA (obligatoire)
Chef de bord				
Resp. association				
Équipier 1				
Équipier 2				
Équipier 3				
Équipier 4				
Équipier 5				
Équipier 6				
Équipier 7				
Équipier 8				
Équipier 9				
Équipier 10				
Équipier 11				
Équipier 12				
Équipier 13				
Équipier 14				

Signé « conforme » par le chef de bord :

Dossier d'inscription

La Seine aux marins Annexe inscription



Je soussigné(e) : NOM :

PRENOM :

Adresse :

Ville :

Code Postale :

Nom du navire :

Certifie que les renseignements donnés sur les documents d'inscription sont exacts et sincères, et demande à inscrire ce navire pour le rassemblement nommé « La Seine aux marins » 6 et 7 juillet 2013 à Poses

Je déclare accepter et assumer l'entière responsabilité de tout dommage et accident qui peuvent survenir du fait de mon navire, et que celui-ci remplit toutes les exigences de sécurité déterminées, aussi bien par les autorités fluviales que par les organisateurs de la manifestation. Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve le fait que les chefs de bord sont personnellement responsables de tous les accidents matériels et humains qui peuvent arriver à eux-mêmes, aux navires, à leurs équipages et aux ouvrages publics ou qu'il peuvent causer à tout tiers ou à tout bien appartenant à un tiers. Je prends connaissance qu'il appartient à l'armateur de contracter les assurances nécessaires pour couvrir ces risques et ces responsabilités.

De plus, je déclare avoir, ainsi que mon équipage, la qualification, la compétence et les connaissances de navigation nécessaires.

Par cette déclaration je décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation ainsi que toute personne physique ou morale qui participe à l'organisation de ce raid à quelque titre que ce soit, assumant moi-même la charge de tout incident ou accident pouvant se produire à l'occasion de ma participation à la manifestation nommée « La Seine aux marins ».

Fait à

le

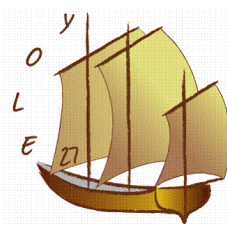
2013

Signature du chef de bord précédé de la mention « Lu et Approuvé »

Naviguer autrement



La Seine aux marins



SYNDICAT MIXTE DE
LA BASE REGIONALE
DE PLEIN AIR ET DE
LOISIRS DE LERY-POSES

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION

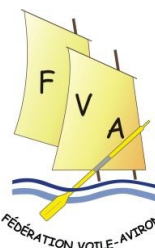


Seine - Eure

Fédération
M.A.N.C.H.E. - NORMANDIE



patrimoine fluvio-maritime



FÉDÉRATION VOILE-AVRON